

1

(N° 124.)

Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 17 FÉVRIER 1838.

Rapport fait par M. D.-J. LEJEUNE, au nom de la commission des naturalisations, sur la requête du sieur ARMEL-MARIE MEINNEL.

NATURALISATION ORDINAIRE.

MESSEURS ,

Par requêtes en date des 28 février et 29 juin 1837, Armel-Marie Meinuel, cuisinier à bord de la canonnière n° 4 de la flottille belge, demande la naturalisation.

Le pétitionnaire, né le 14 juin 1806, à Poullaonen, département du Finistère, France, est entré en Belgique le 12 juin 1832; il est bon marin, estimé de ses chefs; il compte 14 années de services : 6 dans la marine royale de France, 3 à bord d'un navire de commerce français, et 5 dans la marine belge. Il s'est marié à Anvers avec une femme belge dont il a deux enfants, nés en Belgique.

Les rapports des autorités civiles et militaires lui sont très favorables et attestent sa bonne conduite.

Le rapporteur,

D.-J. LEJEUNE.

Le vice-président,

DU BUS aîné.